Un enjeu essentiel pour les syndicats :

construire un véritable pouvoir de décision des travailleurs

Entretien avec Agathe Le Berder et Denis Gravouil

Les syndicats ont par essence un rôle de contre-pouvoir dans l'entreprise et la société. Ils ont joué un rôle central dans l'histoire du mouvement ouvrier et les conquêtes sociales.

Selon vous, comment s'exerce ce rôle de contre-pouvoir dans le contexte du capitalisme actuel qui cherche à donner une place dominante aux détenteurs du capital ?

Clairement, après neuf ans de macronisme, pour ne parler que de lui, le capitalisme, plus précisément le capitalisme financiarisé a bien profité de la situation. Les inégalités, avec explosion de la pauvreté, affaiblissement des classes populaires et des classes moyennes, mais aussi extrême concentration des richesses de l'autre côté, atteignent un niveau inédit. La politique de l'offre construite notamment sur un arrosage automatique d'aides publiques aux entreprises, qui devait produire un ruissèlement, est de fait un assèchement. Et la métaphore climatique est intentionnelle car il faut faire le lien entre capitalisme et dérèglement climatique.

Le syndicalisme doit déjà analyser cette donne, il ne s'agit plus seulement de lutter contre l'exploitation capitaliste, il faut la lier encore plus à celle contre le patriarcat et aussi à la transition écologique. C'est bien pour cela qu'on revendique une sécurité sociale professionnelle et environnementale: pour faire en sorte que la lutte et l'adaptation face au dérèglement climatique se traduisent concrètement par des droits de protection en temps de canicule, pour ne pas perdre son emploi et ses droits lorsque l'entreprise évolue.

Nous sommes également dans un monde où, d'une part, la précarité augmente, et, de l'autre, nous avons de plus en plus de travailleurs qualifiés. Parmi eux, les ingénieurs, cadres, techniciens représentent désormais la majorité du salariat français et subissent au même titre que les autres salariés l'exploitation de leur travail : heures supplémentaires non décomptées et non rémunérées avec le système du forfait jour, diplômes non reconnus à l'embauche notamment dans les métiers féminisés (infirmières, sages-femmes, etc.) et chez les travailleurs de la métallurgie dont la nouvelle convention collective réduit les garanties collectives, etc.

La force du syndicat est de créer du collectif face à la division du salariat dont se nourrit le capital. Le syndicat doit être un lieu d'information, de formation alternatif (en utilisant notre presse et réseaux sociaux). Il doit être le lieu de la démocratie réelle face à l'arbitraire patronal. Nous y organisons la consultation des salariés, la construction de solidarités concrètes , les activités sociales et culturelles, le débat sur les enjeux de Sécurité sociale : c'est le cadre d'organisation pour gagner la socialisation, car la meilleure des sécurités, c'est la solidarité.

Est-ce que le rôle des syndicats en France a été affaibli par les politiques néolibérales ? Les lois travail successives – en particulier la loi El Khomri de 2016 et les ordonnances Macron de 2017 – ont-elles fragilisé le pouvoir des syndicats (accords d'entreprise, fusions des instances représentatives, plafonnement des indemnités, …) ?

Objectivement les syndicats ont été affaiblis pour toutes une série de raisons, notamment des décisions politiques par Emmanuel Macron dès son arrivée : la disparition des CHSCT, la réduction des moyens des représentants du personnel, couplé aux défis de plus en plus grands du développement de toutes les formes de précarité (CDD de plus en plus courts, CDI mais en temps partiels, en majorité féminins, auto-entrepeunariat forcé, sous-traitance, etc.), toutes ces attaques mettent en danger nos moyens d'actions et nos thermomètres les plus près du terrain.

De même, l'inversion de la hiérarchie des normes, qui permet de déroger à la logique de la clause la plus favorable par exemple issue d'une convention collective, ou l'individualisation croissante des rémunérations et de la durée du travail sont des freins pour les droits collectifs. Parce que le patronat cherche à déroger partout aux règles légales qui ne sont plus des garanties, la pression est de plus en plus forte sur les négociateurs de branche et les délégués syndicaux dans les entreprises, alors que dans le même temps leurs moyens se réduisent pour informer les travailleurs des enjeux de ces négociations.

On le voit particulièrement en matière d'accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP), combat qui est l'essence même de l'affrontement entre les syndicats et le patronat depuis la fin du 19^{e} siècle. Depuis la disparition des CHSCT, le nombre d'ATMP augmente, particulièrement les accidents graves et mortels. On sait pourtant exactement ce qu'il faut faire pour inverser ce scandale : lors des Jeux olympiques de Paris en 2024, du fait de l'extrême médiatisation de l'évènement parisien, les moyens de l'inspection du travail ont été renforcés ou plutôt déplacés sur les chantiers liés aux Jeux olympiques, Et les syndicats, particulièrement dans la construction et le BTP, y ont eu accès également, tandis que les donneurs d'ordre étaient encore plus responsabilisés. Les occurrences d'accidents ont été divisées par quatre, et il n'y a pas eu de morts, du moins sur les chantiers directement gérés par la Solideo (la société gérant les chantiers des équipements olympiques) dans laquelle une limitation des niveaux de sous-traitance a été gagnée par les syndicats.

On pourrait également prendre le sujet des salaires avec la fragilisation des négociations annuelles obligatoires.

Les recours aux prud'hommes ont effectivement beaucoup baissé, la procédure n'en valant plus la chandelle, mais surtout cela a permis aux patrons de provisionner les risques liés à leurs propres turpitudes, en cas de licenciement abusif par exemple.

On voit également des CSE (conseils sociaux et économiques, qui ont imparfaitement remplacés les comités d'entreprise) très éloignés des lieux de travai l: un seul CSE pour tous les magasins Action de France …

De plus, certains voudraient cantonner les syndicats à gérer la cantine dans les entreprises, jusqu'au président du Medef, qui reproche à la CFDT et à la CGT de faire trop de politique,

parce que nous osons dénoncer les risques pour les travailleuses et travailleurs de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite.

On pourrait évidemment développer l'analyse de l'aggravation de la pauvreté et de la baisse des droits de la majorité, avec l'accumulation des réformes comme celle des retraites de 2023, des multiples coups de boutoir contre l'assurance chômage ou les sanctions contre les allocataires du RSA.

Bref, ces 10 années sont très dures pour les syndicats mais surtout pour les salarié.es, actif.ves ou retraité.es. Le plus dur est peut-être la violence des plans de licenciement, dont nous n'avons pas arrêté de dénoncer l'augmentation. Il faut tout le courage des militantes et militants pour lutter et tenter de sauvegarder des outils de travail, parfois stratégiques, quand le patronat les sacrifie.

Comment expliquer la baisse continue du taux de syndicalisation au cours des dernières décennies ? Est-ce une indication d'une baisse du pouvoir des syndicats ? Est-ce lié plutôt à la désindustrialisation, à la montée du chômage, à la remise en cause du paritarisme ?

Nous avons analysé la baisse du taux de syndicalisation par la conjonction de plusieurs phénomènes : la perte de confiance dans la capacité collective à préserver ou gagner des droits face aux rouleaux compresseurs libéraux, notamment suite à la politique menée par les gouvernements supposés être de gauche, la désindustrialisation massive des années 1980 à nos jours, la montée de la précarité qui pousse à la survie et freine le lien avec les luttes collectives. La montée de l'extrême droite agit de façon paradoxale : plus on est proche des syndicats, notamment de la CGT et de la CFDT, plus on est loin du vote RN, mais l'opposition entre Français et migrants, que l'extrême droite accuse de tous les maux, prospère surtout en corrélation avec le sentiment d'abandon, la disparition des services publics de proximité, écoles, hôpitaux, maternités, bureaux de poste, antenne de la Sécurité sociale, etc.

Mais nous avons une remontée continue de nos adhésions depuis 2023, notamment avec l'arrivée de beaucoup plus de jeunes, de cadres et de professions intermédiaires et de femmes, encouragées par l'élection de la première femme, cadre, à la tête de CGT, après 128 ans d'histoire, en la personne de Sophie Binet.

Le mouvement social unitaire de 2023 face au projet de réforme des retraites a permis aux confédérations de revenir au centre du jeu. Est-ce l'indication que le rôle des syndicats reste très important ?

Comme vous le dites, le mouvement de 2023 a été puissant parce qu'il a été unitaire. Ne nous trompons pas : nous avons beaucoup de désaccords entre confédérations syndicales, et l'unité ne tient pas partout, notamment dans les services, les entreprises ou les branches professionnelles. Mais nous avons été capables de batailler ensemble contre cette réforme,

toujours détestée par la majorité de la population, et ce lien permet de continuer à rechercher des positions communes le plus souvent possible.

Nous n'avons pas empêché la réforme 2023, mais la très grande majorité des travailleuses et travailleurs impute sa promulgation au passage en force d'Emmanuel Macron, par les 49.3 successifs, alors qu'il n'avait même plus de majorité à l'assemblée sur ce projet.

De plus, notre clarté et notre action déterminante du côté CGT pour contrer l'extrême droite par lesquelles nous l'avons empêchée d'accéder à Matignon en juillet 2024, attire du monde. Les moins de 35 ans ont envie de militer, alors que nous avons un grand trou chez les cinquantenaires.

Nous avons été prudents dans l'analyse après le regain d'adhésion de 2023, mais trois ans après cette progression continue, elle est absolument nécessaire pour redevenir un syndicat de masse et pour peser aussi bien dans les entreprises qu'au niveau national. Elle est indispensable pour construire l'ancrage des mobilisations au plus près des travailleurs, c'est-à-dire faire en sorte qu'ils puissent faire émerger leur revendications propres (temps de travail, salaires, conditions de travail, emploi, etc.) en articulation avec les mots d'ordre interprofessionnels. La bataille des retraites a par exemple pu donner lieu à des luttes simultanées dans les entreprises sur les salaires (car de bons salaires font de bonnes retraites) ou sur les conditions de travail (car de nombreux travailleurs rappellent qu'il est impossible de travailler plus longtemps sans dégrader sa santé).

Certaines prises de position réactionnaires récentes qui veulent réformer la démocratie sociale en réduisant les droits des travailleurs et le rôle des syndicats (cas du livre de Gilbert Cette, Guy Groux** et Richard Robert**,* **Sauver la démocratie sociale** ***(Calmann-Lévy) constituent-elles une menace pour le syndicalisme en France ?

Gilbert Cette est l'incarnation du naufrage du macronisme : une élite auto-proclamée qui sait mieux que tout le monde ce que doit être la politique publique, qui professe la négation du syndicalisme comme représentation de la démocratie sociale, le mélange des genres permanent pour confisquer le public. Parmi la série de nominations d'affidés de Macron à la tête d'institutions républicaines, sa désignation à la présidence du COR est très révélatrice : le jeudi il préside le COR, dont il tord les analyses en lui faisant prendre partie pour une nouvelle réforme régressive des retraites (alors que ses prédécesseurs faisaient attention à préserver cet espace comme un lien d'échanges équilibrés), le vendredi il publie des éditos au vitriol dans *Les Échos* ou en sortant un livre pour resserrer encore le pouvoir de décision entre les mains des patrons. Ces gens sont les naufrageurs de la démocratie sociale qu'ils prétendent sauver, mais le danger vient surtout du fait que l'échec des politiques économiques macronistes au regard de leurs propres objectifs (réduire le chômage à 5 %, au sens du BIT – une mesure tronquée, mais passons – alors que celui-ci flambe en s'approchant de 9 %) devrait rendre humble.

Affaiblir le syndicalisme, c'est à la fois le rêve d'une bonne partie du patronat, mais aussi celui de l'extrême droite.

Percevez-vous la montée en puissance actuelle de l'IA comme une menace pour l'emploi, les conditions de travail, et pour le rôle des syndicats ? Quelles mesures préconisez-vous ?

Nous ne sommes qu'au début de la réflexion sur l'intelligence artificielle, mais nous disons aux pouvoirs publics et au patronat qu'il est urgent de réguler l'usage de l'IA, dans l'intérêt général. Celui de la planète, quand on voit toutes les batailles qu'il y a sur les catastrophes que génère la mise en place de data centers gigantesques. Celui des travailleuses et travailleurs, qui voient arriver à toute vitesse, la suppression de leur emploi, y compris dans des métiers très qualifiés, comme les programmeurs informatiques.

On ne peut de plus pas laisser ses outils entre les mains d'une caste de milliardaires, dont certains sont liés à l'extrême droite.

Il faut d'urgence un grand plan de régulation, voire de limitation de l'IA, pour anticiper une évolution qui ne se retourne pas en catastrophe. La chaîne de production de l'IA est mondiale, elle nécessite donc une régulation au plan international avec une norme de l'OIT qui protège à la fois les conditions de travail des travailleurs du clic du Kenya et de Madagascar, celles des salariés des data centers et les emplois et les qualifications des travailleurs de France. C'est pour cela que nous revendiquons également une sécurité sociale professionnelle environnementale, pour que personne ne voit son emploi sacrifié, sur l'autel de l'extrême concentration des richesses entre les mains de quelques-uns, aux États-Unis ou en Chine. À ce titre, nous défendons la création d'une filière européenne de production d'IA qui garantisse notre souveraineté numérique et un contrôle démocratique sur l'usage des sols, de l'énergie, de l'eau, des données, pour la production d'IA sur le territoire européen.

Il faut une traçabilité de tous les algorithmes, par exemple pour cesser l'exploitation du travail des artistes ou des journalistes, mais aussi pour assurer un contrôle démocratique des données.

Le risque de piratage de nos fichiers est encore plus dangereux face à l'extrême droite, nous avons pris des mesures renforcées, notamment après diverses attaques visant d'autres confédérations ou quelques-unes de nos bases.

Quelles réformes vous semblent nécessaires aujourd'hui pour renforcer le rôle de contre-pouvoir des travailleurs et des organisations syndicales ? N'est-ce pas nécessaire pour sauvegarder la démocratie aujourd'hui menacée dans nos pays ?

L'articulation entre la démocratie politique et la démocratie sociale est essentielle : un des enjeux est de reconstruire un véritable pouvoir de décision des travailleurs dans l'entreprise, et dans les services pour ce qui est des trois composantes de la fonction publique. La CGT défend par exemple un droit de veto stratégique du CSE associé à la conditionnalité des aides publiques, mais aussi une place plus importante pour les administrateurs salariés dans les CA des grands groupes.

Les travailleuses et travailleurs sont les meilleurs experts de leur travail, de comment le faire correctement, de comment assurer leur sécurité.

La perte de sens à effectuer des tâches incompréhensibles conduit à une démotivation de plus en plus forte et une souffrance psychique que le patronat nie, ou plutôt occulte sciemment, en faisant par exemple en sorte que la droite sénatoriale censure un rapport fouillé sur l'explosion de celle-ci.

Rétablissons les droits des représentants du personnel et les CHSCT avec une compétence environnementale, travaillons sur l'élévation des qualifications et investissons dans la formation initiale et continue, luttons fermement contre toutes les formes de discriminations syndicales, en particulier pour les jeunes, les précaires. Et établissons l'égalité femmes/ hommes pour permettre un vrai partage des temps privés, professionnels et … militants.

Etes-vous favorables aux nouvelles formes de démocratie sociale telles que les conventions citoyennes (par exemple la convention citoyenne sur les finances publiques lancée par la CESE) ?

La démarche de la CGT prévue dans nos statuts vise à consulter les travailleurs pour qu'ils et elles expriment les revendications qu'elle portera dans le cadre des négociations. La consultation fait donc partie de notre ADN syndical.

En complément du travail d'élaboration dans d'autres lieux, les conventions citoyennes peuvent permettre de faire émerger des solutions. On peut en faire le bilan, il semble que cela permette l'émergence de propositions plutôt progressistes.

Propos recueillis par Dominique Plihon, 18 octobre 2026.

Agathe Le Berder et Denis Gravouil sont membres du bureau confédéral de la CGT.